

PROGRAMME DE FORMATION EDUCATEUR SPECIALISE DISPOSITIF DE L'APPRENTISSAGE

Public concerné : Tout public satisfaisant aux exigences des conditions d'accès à la formation et aux critères légaux d'éligibilité du contrat d'apprentissage.

Prérequis : Être titulaire d'un BAC ou d'un titre de niveau IV.

Conditions d'accès : Avoir trouvé un employeur.

Modalités et délais d'accès :

L'inscription à la formation est soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage entre le candidat, l'employeur et l'organisme de formation. Ce contrat doit être signé dans les 3 mois après le début de la formation pour permettre l'inscription.

Les étudiants déjà inscrits en formation initiale ont la possibilité de changer de parcours à tout moment et de passer en apprentissage, sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage.

Objectif : Être en capacité d'exercer les fonctions et les activités définies dans « le référentiel professionnel » de l'Arrêté du 22 Août 2018 relatif au DEES.

Durée de l'action : 3 ans de formation

- Formation théorique : 1 450 heures.
- Formation pratique : 1 période de stage de 8 semaines hors structure employeur préconisée mais non imposée par les textes ministériels du DEES.

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap.

HETIS CAMPUS VAR – accessible aux personnes en situation de handicap.

Modalités de partenariat CFA / employeur :

Le CFA organise des rencontres au sein de la structure employeur, à minima une fois par année de formation, afin d'échanger sur le parcours de l'apprenti.

Le CFA est en lien direct avec le Maître d'apprentissage désigné et le convie à des rencontres, appelées « comités de liaison », organisées 2 fois par an.

Encadrement :

L'équipe qui accompagne les étudiants se structure autour d'un chef de Département et de 9 cadres pédagogiques. Quatre d'entre eux sont référents d'un domaine de formation. Par ailleurs, des vacataires-spécialistes de certaines thématiques ou professionnels du champ de l'éducation spécialisée interviennent au sein de la formation.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'apprenti en articulant l'ensemble des

modalités relatives à l'alternance (centre de formation/structure employeur/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

Nice : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphithéâtre de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

Draguignan : HETIS dispose de 7 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 30 personnes. Trois salles sont équipées de matériel vidéo (vidéo projecteur + accès internet) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 15 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Ils disposent aussi d'un CRD sur le site de l'INSPE de Draguignan, avec une centaine d'ouvrages et de revue, ainsi que d'un espace littérature enfantine, 2 postes informatiques et une photocopieuse.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthodes pédagogiques :

Le projet de l'Institut est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur diverses modalités pédagogiques comme :

- l'exposé oral
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- E-learning

Contenu :

L'enseignement théorique est composé de quatre domaines de formation (DF) et décliné en 8 Blocs de compétences:

Domaine de formation 1 : LA RELATION ÉDUCATIVE SPÉCIALISÉE : 500 heures

Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative

Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

Domaine de formation 2 : CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJETS ÉDUCATIFS SPÉCIALISÉS : 400 heures

Bloc de compétences n° 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif

Bloc de compétences n° 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif

Domaine de formation 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE : 300 heures

Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale

Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social

Domaine de formation 4 : DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RÉSEAUX : 250 heures

Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

La formation pratique, délivrée au sein de sites qualifiants, est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein du référentiel professionnel au même titre que la formation théorique et ne saurait être dissociée de cette dernière.

Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning :

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogies et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : innovation@hetis.fr. Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

Justificatifs de réalisation :

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

Suivi de l'action, accompagnement et assistance :

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

Modalités de certification par bloc de compétences :

- **Bloc de compétences n°1 : Présentation du parcours de formation (PPF) :** Présentation orale par l'étudiant de l'analyse réflexive de son parcours de formation – *Oral : Coef.1*
 - **Bloc de compétences n°2 : Mémoire de pratique professionnelle** - *Ecrit : Coef.1, Oral : Coef.1.*
 - **Bloc de compétences n°3 : Etude de situation individuelle ou collective** - *Ecrit : Coef.1*
 - **Bloc de compétences n°4 : Présentation d'un Projet éducatif spécialisé** - *Ecrit collectif : Coef.1, Oral individuel : Coef.1.*
 - **Bloc de compétences n°5 : Elaboration d'une communication professionnelle** - *Oral : Coef.1.*
 - **Bloc de compétences n°6 : Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles.** *Ecrit : Coef.1, Oral : Coef.1.*
 - **Bloc de compétences n°7 : Contrôle de connaissances sur les politiques sociales** - *Ecrit : Coef.1.*
 - **Bloc de compétences n°8 : Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale** - *Ecrit : Coef.1, Oral : Coef.1*

Modalités d'évaluation :

- **Entrée en formation :**
 - Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
 - Effectuer un test de positionnement pédagogique.

- **Evaluation :**

L'évaluation des compétences acquises par les étudiant-e-s est effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves de certification (écrites et orales) organisées en Centre de formation et une épreuve terminale organisée par le rectorat.

Le jury établit la liste des candidats ayant validé les huit blocs de compétences du diplôme qui obtiennent, en conséquence, le diplôme d'Etat d'Éducateur spécialisé. Dans les cas où tous les blocs de compétences ne sont pas validés, le jury prend une décision de validation partielle mentionnant les blocs validés.

L'ensemble du diplôme doit être validé dans une période de cinq ans à compter de la date de notification de la première validation d'un bloc de compétences.

Sanction : D E E S (Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé)

Coût pédagogique : par année de formation

- Secteur privé : NPEC¹ France Compétences : entre 7 237€ et 7 753€ (selon les secteurs d'activité) prise par OPCO
- Secteur public fonction hospitalière et services de l'Etat : différentes ressources mobilisables (plan de formation, ANFH...)

Contact :

Mail : cfa@hetis.fr

Téléphone : 04 92 07 73 24

¹ NPEC : Niveau de Prise En Charge